



Comité Directeur

17 janvier 2022



Réunion du : 17 janvier 2022 en présentiel et visioconférence

Présidence : M. Thierry CHARBONNEL

Membres Présents :

Mmes FILLON, MEYNIEL et SALESSE, MM. AUBERT, BELARD, CHEVALIER, DUFOUR, GAUZINS, IMBERT, LOUBEYRE, MAGNANT, MAZE, PARRO, POTEL et RIGAL.

Excusés : MM. COMBE, SOW et RAMBAUD.

Assistent à la séance :

Mme LAFARGE, comptable

M. GADEN, CTD DAP

M. NEUVILLE, CTD PPF CANTAL

M. MERLE, technicien

M. VANTAL, secrétaire administratif

Evènements

En ce début d'année, Le Président présente ses meilleurs vœux aux membres du Comité Directeur, ainsi qu'à l'ensemble du personnel.

Le Comité Directeur remercie toutes les personnes qui ont transmis leurs vœux au district, Il leur souhaite également ses meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année ainsi qu'à l'ensemble des acteurs du monde du football.

Le Comité Directeur présente ses sincères condoléances :

- Au club de Cézallier Alagnon suite au décès de Monsieur Jacques BIGOT, ancien président.
 - A M. Michel PARRO, suite au décès de son beau-frère.
-

Adoption des procès-verbaux

Le Comité Directeur est invité à se prononcer sur l'adoption des procès-verbaux suivants :

- Procès-verbaux des réunions du Comité Directeur des 22 et 26 novembre 2021
- Procès-verbaux des Bureaux du 2 novembre et du 13 décembre 2021

Les quatre procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité des présents.

Informations du Président

Un compte-rendu du Conseil de Ligue du 08/01/2022 et du Bureau du Conseil de Ligue de ce même jour est fait par MM. CHARBONNEL et LOUBEYRE.

- **Point sur les licences** : 242 030 licenciés au 06/01/21 soit + 5% par rapport à la saison dernière (stabilité en seniors, augmentation en foot d'animation +17,2%, baisse importante au niveau des arbitres -7,11%) 243 148 licences enregistrées à ce jour, chiffre au-delà des prévisions.
- **Journée des bénévoles à Clairefontaine** : celle-ci est reportée et non annulée.
- **Situation Sanitaire** : Mise en place du télétravail et mise à jour régulière du protocole Covid.
- **Responsabilité sociétaria de la FFF** : des contenus ou outils vont être transmis par la FFF pour promouvoir le « vivre ensemble » et accompagner la mise en place d'actions spécifiques dans les clubs.
- **25 mémentos** de la Ligue ont été donnés à chaque District
- **Livre du centenaire de la ligue** : envoi avant la fin du mois
- **Point Financier** : Le relevé N°2 d'un montant global de 2 654 000 € a été émis par la Ligue le 03/12/21. Une relance a été faite aux clubs pour les relevés non payés supérieurs à 700€. Chaque président de district devait prendre contact avec ses clubs concernés (5 pour le Cantal). Les clubs avaient jusqu'au 18 janvier pour régler. A ce jour, seul Anglards de St Flour n'a pas régularisé sa situation.
- **Rappel de la règle de la double licence pour les licencié(e)s du foot d'animation** : il est possible de demander une double licence lorsque les parents sont séparés et que la distance entre les deux domiciles est supérieure à 25km.
- **Championnats « jeunes »** : Traitement des hors-jeux non signalés par les arbitres assistants bénévoles : une formation va être dispensée en Rhône Alpes aux personnes appelées à assurer cette fonction. Dans les poules mixtes (composées de clubs des deux ex-Ligues), si les deux clubs s'entendent, les arbitres assistants pourront gérer les hors-jeux.
- **Pass vaccinal** : les instances restent en attente de la décision du Conseil Constitutionnel et d'informations complémentaires concernant son application.

Décisions

Décision n°1 : Permanence sportive

Le Secrétaire Général propose une ébauche pour la permanence du week-end (cf annexe n°1)

M. IMBERT explique le tableau de bord constitué pour répondre aux demandes urgentes des clubs. Il ressort du débat qu'il est nécessaire, en amont, de cadrer et fixer les choses en écartant les demandes accessoires.

C'est une bonne chose en soi mais il est nécessaire de faire une liste des raisons qui entraînent ces appels.

Il est proposé de mettre en place cette permanence à partir des matchs retours et que celle-ci soit limitée aux présidents, secrétaires et officiels **des clubs**.

Dans un premier temps, les membres du Bureau volontaires seront en charge de cette permanence.

La décision est adoptée à la majorité des présents.

Décision n°2 : la commission « Promotion de l'arbitrage » propose l'organisation d'une journée cohésion pour les jeunes arbitres :

Tout en prévoyant une matinée de travail sur l'arbitrage animée par Vincent GENE BRIER (CTRA), la commission souhaite mettre en place un après-midi « cohésion » pour 15 jeunes arbitres avec 4 accompagnateurs (activités à l'AF PARK pendant 3H), la date restant à définir.

Le budget prévisionnel de la journée s'élèverait autour de 650 €.

Le Comité Directeur est invité à se prononcer sur l'opportunité de cette journée « cohésion » s'adressant aux jeunes arbitres.

Après une intervention de Gérard CHEVALIER détaillant le contenu prévisionnel de celle-ci, la proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

Décision n°3 : Désignation d'un membre du Comité Directeur chargé d'interjeter les appels au nom du District.

Le Comité Directeur, désigne, à l'unanimité, Monsieur Pierre DUFOUR, comme membre du Comité Directeur chargé d'interjeter les appels au nom du Comité Directeur.

DOSSIERS DIVERS

DOSSIER N°1 : Nombre de Licenciés

Un point détaillé est fait sur les statistiques du nombre de licenciés catégorie par catégorie. (cf tableau annexe 2)

- **DOSSIER N° 2 : Caisse de péréquation au niveau de l'arbitrage**

Jean-Pierre BELARD, Gérard CHEVALIER, Mohamadou SOW et Elodie LAFARGE constitueront le groupe de travail chargé de la réflexion à conduire pour sa mise en place.

Le Comité Directeur validera ensuite cette proposition avant de la soumettre aux clubs lors de l'Assemblée Générale de Murat.

- **DOSSIER N°3 : Situation club NORD LOZERE**

Thierry CHARBONNEL revient en détail sur la réunion qui a eu lieu à Mende le 15 décembre dernier en présence des représentants de la Laurafoot, de la ligue d'Occitanie, des districts concernés et des deux clubs NORD LOZERE et LANGOGNE.

Cette réunion a permis de définir le « qui fait quoi » entre les différentes régions. (cf tableau annexe 3)

- **DOSSIER N°4 : Foot en milieu scolaire**

Compte rendu de la réunion de la commission du foot en milieu scolaire.

Nicolas NEUVILLE revient sur cette réunion. Sur le département, 300 jeunes fréquentent actuellement les sections sportives et ateliers foot.

Il informe ensuite le Comité Directeur sur la situation du collège de La Ponétie, l'objectif étant aussi de régler les problèmes sur Aurillac, Mauriac et St Flour.

David GAUZINS revient sur le fossé creusé entre les attentes fédérales et la faisabilité dans les collèges et lycées. Les ateliers foot ont beaucoup moins de contraintes. Les demandes sélectives de la fédération sont difficiles à mettre en place dans les collèges ruraux. Il faut arriver à mieux communiquer avec les professeurs d'EPS.

Les élus rappellent l'importance du rôle des clubs dans le maintien ou le développement des ateliers foot et sections sportives.

- **DOSSIER N° 5 : Schéma départemental DAP**

Thierry CHARBONNEL remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce dossier.

Yannick GADEN présente en détail ce document. Celui-ci sera transmis à la ligue afin d'établir le schéma régional DAP.

INFORMATIONS DES DIFFERENTS PÔLES

- **Pôle senior** : La fédération a fixé la date du 3^{ème} tour de Coupe de France au 11 septembre 2022.

En conséquence, les deux premiers tours ne se dérouleront pas au mois de juin, comme initialement prévu, mais à partir du 28 août 2022.

La Commission des Clubs Seniors s'est réunie et doit rendre visite aux clubs suivants en reprenant le fonctionnement du mandat précédent :

D1 : AS Espinat ;

D2 : US Minier-Saignes ;

D3 : ES Margeride ;

D4 : AS Boisset ;

D5 : AS Cézens.

- **Pôle Communication** : les élus présents à la signature de la convention avec l'AF Park font un retour sur celle-ci.
- **Pôle Arbitrage** : au niveau de l'arbitrage Club D5, le premier prélèvement de 120 € a été effectué. On note une augmentation de la participation des clubs (45%)
- **Finances** : au 30 novembre, les clubs devaient encore 26 000€ au District tandis qu'au 14 janvier, ils ne doivent plus que 7326 €.
- **Discipline** : un retour global est fait par M. PARRO sur les différentes convocations et sanctions prises dernièrement.

Divers

- La location d'un deuxième box étant nécessaire, un garage a été trouvé à La Ponétie, à proximité des bureaux du District, afin de stocker le matériel supplémentaire et les dotations en attente de distribution aux clubs.
- **Partenariat GROUPAMA** : Dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation aux gestes qui sauvent, un partenariat va être noué entre le District et GROUPAMA après entrevue entre Thierry CHARBONNEL et Franck PORTALIER de GROUPAMA.

400 formations de deux heures vont être dispensées à l'attention des licenciés des clubs cantaliens par la Protection Civile et les pompiers. 200 seront mises en place au cours de l'année civile 2022 et 200 autres au cours de l'année civile 2023.

Ces formations, d'un coût de 15 euros par personne, seront prises en charge en intégralité par GROUPAMA et l'ensemble de la logistique de mise en place par le District.

Une projection de répartition a été proposée par Yannick GADEN et validée par GROUPAMA.

Dates des prochains comités directeurs

- Lundi 7 mars 2022 à 19h
- Lundi 16 mai 2022 à 19h
- Lundi 8 juillet 2022 à 19h

Le Président,

Thierry CHARBONNEL

Le Secrétaire Général

Patrick IMBERT

Le Secrétaire Administratif

Clément VANTAL

Annexe 1



PERMANENCE SPORTIVE WEEK-END



Lors du Comité Directeur du 17 janvier 2022, il a été décidé de mettre en place une permanence sportive téléphonique pendant les week-ends pour l'ensemble des matchs retour.

Celle-ci sera tenue par un membre du Comité Directeur, du vendredi 18h00 au dimanche 20h00.

Votre interlocuteur de garde sera joignable au 04 71 62 24 51.

Nous vous rappelons que cette ligne est réservée **aux Présidents et Secrétaires de Clubs ainsi qu'aux Officiels** afin d'évoquer des problèmes **exceptionnels** ne pouvant pas trouver de solution immédiate sans l'intervention d'une tierce personne.

Les éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis aux **Commissions** compétentes du District.

Toutes les questions dont les réponses figurent déjà dans un règlement approprié (RIC, disciplinaire consultable sur le site web du District), ne devront pas être évoquées lors de ces échanges.

Nous vous rappelons que ce dispositif est applicable uniquement sur les compétitions organisées par le District.

D'autre part, afin de faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, nous vous demandons de ne pas appeler avec un numéro masqué.

Chaque week-end, nous vous communiquerons sur le site du District, le nom de la personne qui assurera cette permanence téléphonique.

Annexe 2

DISTRICT CANTAL

Statistiques par catégorie

	2021	2020	2019		
Libre					
Senior	2280	18	2262	-68	2330
Senior (0000)	1	-1	2	1	1
U19 - U18 (0000)		-1	1	1	
U19 - U18	287	31	256	-35	291
U17 - U16	268	12	256	-19	275
U15 - U14	313	12	301	-24	325
U13 - U12	342	32	310	-63	373
Football d'animation	972	167	805	-276	1081
Senior F	224	31	193	-28	221
U18 F - U17 F - U16 F	54	-15	69	-34	103
U15 F - U14 F	71	11	60	10	50
U13 F - U12 F	48	-18	66	-6	72
Football d'animation F	139	32	107	-17	124
Total Libre	4999		4688		5246
Foot Loisir					
Foot Loisir	15	1	14	-26	40
Total Foot Loisir	15		14		40
Fédérale					
Senior (0000)	2	-3	5	-1	6
Total Fédérale	2		5		6
Total Praticants	5016		4707		5292
Volontaire					
Volontaire	7	7			
Total Volontaire	7				
Technique					
Régionale	29	6	23	-6	29
Nationale (0000)	4	-1	5		5
Total Technique	33		28		34
Educateur Fédéral					
Educateur Fédéral	25	3	22	2	20
Total Educateur Fédéral	25		22		20
Animateur					
Animateur	24	-4	28	14	14
Total Animateur	24		28		14
Dirigeant					
Dirigeant	734	19	715	-84	799
Dirigeante	149	-10	159	-11	170
Total Dirigeant	883		874		969
Arbitre					
Arbitre	81	5	76	-6	82
Total Arbitre	81		76		82
Ayant Droit					
Ayant Droit		-112	112		112
Total Ayant Droit			112		112
Total Licences	6069		5847		6523

Annexe 3

REUNION MENDE QUI FAIT QUOI			
Domaines	Ligue Occitanie	LAuRAFoot	Commentaires
Licences	x		
Championnats Séniors		x	
Championnats jeunes		x	
Foot d'Animation		x	
FAFA	x	x	Equipements Emploi Occitanie / Transports LAuRA
Statut Arbitrage		x	Les licences prises en Occitanie
Statut des Educateurs		x	Les licences prises en Occitanie
Terrains et Installations	x		
Médailles		x	
JNB		x	
Selection/Détection		x	
Formation Arbitres	x	x	A choix de l'arbitre. Après sa formation initiale l'arbitre choisit son district d'appartenance
Formation Educateurs	x	x	Au choix de l'educateur
Formation Dirigeants	x	x	Au choix du dirigeant
Coupes Départementales	x	x	Choix des clubs mais 1 seule Coupe Départementale en séniors uniquement
Coupes Régionales		x	
Labels		x	Attention dotations arrivent en Occitanie
Gestion opération foot école	x		
Journée des débutants		x	
Festival U13		x	
Futsal Jeunes Séniors Féminines			Pragmatisme
Sections Sportives	x		
Assemblée Générale	x	x	Ligue LAuRA + Occitanie / Districts Cantal Hte Loire + Gard Lozere *
Foot Diversifié			Pragmatisme
Poles Espoirs			A Clarifier avec la DTN

* en attente retour du service juridique de la Ligue Occitanie demande faite par le Président A Dalla Pria